

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE VERZEILLE DU 24 janvier 2023  
N° 440/2023**

*Nombre de Conseillers en exercice : 11*  
*Nombre de membres présents : 9*

*Vote par procuration : 1*  
*Convocation du 17/01/2023*

Présents : Christian AUDIER, Marie-Lyne EXPERT, Frédéric AUDIER, Ludovic BERAIL, Laurence MAURI, Pierre-Jean VILASI, Jacky CROIBIER, Mohamed SABRI.

Absents excusés : Rachel RIVAL (procuration à Marie-Lyne Expert), Cynthia COURRIEU.

Secrétaire de Séance : Mohamed SABRI

Le vingt-quatre janvier deux mille vingt-trois le Conseil Municipal de la Commune de Verzeille, dûment convoqué, s'est réuni en mairie sous la Présidence de Monsieur Christian AUDIER, Maire

***OBJET : Mise à disposition de l'ancienne agence postale communale à l'association  
du comité des fêtes de Verzeille***

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la demande écrite du 18 janvier 2023 de l'association du comité des fêtes de Verzeille, sollicitant le local de l'ancienne agence postale afin de stocker leurs marchandises et de s'y réunir.

Monsieur le Maire explique que ce local est inutilisé par la mairie et que cette association ne dispose pas à l'heure actuelle de lieu de stockage.

LE CONSEIL OÙ CET EXPOSÉ ET APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- **Approuve** à l'unanimité cette mise à disposition de local.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Verzeille le 24/01/2023

Le Maire

